



## **Message n°4 de Monseigneur Jordy, le mardi 17 mars 2020.**

Chers confrères prêtres, chers diocésains,

1- Les mesures annoncées samedi 14 mars en fin de soirée par le Premier Ministre nous ont fait passer au stade 3 de la lutte contre l'épidémie du Covid-19.

Les services du Premier Ministre et du Ministère de l'Intérieur, en lien avec la Conférence des Évêques de France, mes propres contacts avec Madame la Préfète d'Indre-et-Loire confirment que désormais et jusqu'à nouvel ordre aucune célébration publique de messe, de baptême ou de mariage ne pourra être célébrée dans nos églises. Nos églises pourront cependant rester ouvertes. Comme indiqué dans le message n°3, à partir du lundi 16 mars, seules les obsèques pourront être célébrées en tenant compte des mesures de prudence sanitaire déjà données (pas plus de 20 personnes, distances de sécurité respectées).

La prise de parole du Président de la République hier soir nous engage sur 15 jours de confinement dans une période qu'il a lui-même qualifiée à plusieurs reprises de « guerre sanitaire ».

2- La situation nous demande, particulièrement à nous, pasteurs, de garder la tête froide et d'aider les fidèles qui nous sont confiés, avant toute chose, en appelant au réalisme. Le COVID-19 n'est pas qu'une simple grippe. Il se transmet plus facilement, il a une période d'incubation de quatorze jours et peut provoquer sur un pourcentage non négligeable de malades des complications nécessitant une aide respiratoire. Ensuite, en encourageant aux attitudes responsables, en aidant à ne pas se mettre en danger et à ne pas mettre autrui en danger, et en ne prêtant pas le flanc et en ne répercutant pas les propos alarmistes et non fondés.

3- Pour autant, nous sommes appelés à vivre notre vie d'Église, notre vie de fidèles du Christ, de disciples de Jésus, mais d'une manière différente. Comme nous le rappelle l'évangile selon saint Jean (Jn 20), Jésus peut nous rejoindre « toutes portes closes ».

Avant toute chose, en raison de l'impossibilité de célébrer l'eucharistie publiquement, le jeûne eucharistique nous permet de redécouvrir toute la valeur de la communion de désir et la communion spirituelle qui peuvent, bien entendu, elles aussi, porter de vrais fruits dans nos vies de baptisés. L'occasion nous est donnée de nous nourrir plus profondément des textes de la Parole de Dieu en semaine et le dimanche. En ce sens, je lève l'obligation de célébration dominicale pour les fidèles du diocèse.

Nous avons désormais à vivre avec plus de foi, d'espérance et de charité le mystère de la communion des saints, communion de tous ceux qui vivent du Christ et de son Esprit.

4- En ce sens, nous vous invitons en ces temps qui viennent, et où la communauté ne peut plus se rassembler visiblement, à vivre plus profondément la communion invisible, la communion des saints. Dans notre diocèse, nous avons la grâce de la vivre dans la lumière et par l'intercession de Saint Martin, notre patron, homme de prière et de charité concrète.

Je vous propose donc d'être attentifs aux points suivants :

-Avant toute chose, nous sommes invités, comme nous le rappelait l'évangile du mercredi des cendres, à accroître notre prière. Les prêtres continueront bien entendu à célébrer en ces jours, même si ce n'est pas publiquement. Je les invite, comme cela a déjà été suggéré, à utiliser plus particulièrement, le formulaire « Pour tout détresse » n° 29, chaque mardi, les fidèles sont invités à s'y joindre spirituellement par la prière et le jeûne.

-Nous sommes tous invités aussi à persévérer dans la prière afin de porter les personnes malades, les personnels hospitaliers, et toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour lutter contre l'épidémie. C'est aussi la prière qui peut renforcer notre espérance, vivre activement notre charité et notre solidarité et, surtout, garder une foi qui nourrisse notre paix du cœur.

-Nous vous encourageons localement, dans les paroisses, les réseaux et les mouvements, à être attentifs aux personnes malades, seules ou âgées, et qui sont isolées. C'est là l'occasion de vivre la charité concrète de Saint Martin partageant son manteau.

Je suggère que les prêtres, avec leurs collaborateurs, puissent recenser les personnes dans ces situations sur les territoires et organiser avec des bénévoles un appel téléphonique régulier, pourquoi pas quotidien, de ces personnes, pour les encourager, les fortifier et leur donner un message d'amitié et d'apaisement. Ce lien téléphonique, cette œuvre de miséricorde, cette « ligne Saint-Martin », pourrait ainsi rendre de grands services humains et spirituels.

-Le site Internet du diocèse, enfin, sera aménagé avec deux onglets spécifiques intitulés « COVID-19. Communiqués officiels » et « COVID-19. Le rendez-vous diocésain quotidien » de façon à vous donner des informations régulières et à proposer quotidiennement des réflexions et méditations spirituelles sur la Parole de Dieu du jour. Vous pourrez aussi y apporter vos initiatives et expériences locales pour les partager et stimuler la vie de notre Église diocésaine.

Notre radio diocésaine RCF-Touraine assurera, sous réserve de confirmation, chaque jour, en plus du programme national, un temps en local « Un évêque ou un prêtre vous répond » pour réagir à vos interrogations. La messe dominicale sera assurée chaque dimanche. Le vendredi 27 mars à 19h15, j'assurerai une conférence spirituelle de carême. Elle ne portera pas sur la thématique que j'annonçais lors de mon installation du 5 janvier, mais elle sera une invitation à réfléchir sur la situation particulière que nous vivons. Enfin, et le site de RCF et notre site diocésain vous en donneront le détail : l'ensemble des célébrations de la semaine sainte que je présiderai, des Rameaux au dimanche de Pâques, seront retransmises en direct sur RCF.

Chers confrères, chers diocésains, le moment que nous avons à vivre est inédit et difficile, mais il est aussi l'occasion d'éprouver les liens de solidarité et de charité fraternelle. Il est aussi un moyen de quitter un certain « divertissement » (cf. Blaise Pascal) pour retrouver le sens des priorités de nos vies. Nous sommes invités à un carême

" Faites tout ce qu'il vous dira"

particulier. Dieu nous conduit au désert pour parler à notre cœur, pour reprendre conscience du fait que nous sommes frères et que nous avons à prendre soin les uns des autres.

Reprenons à notre compte, en ces temps difficiles, les paroles fortes de l'Apôtre Saint Paul : « Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ, le Père plein de tendresse, le Dieu de qui vient tout réconfort. Dans toutes nos détresses, il nous réconforte ; ainsi, nous pouvons réconforter tous ceux qui sont dans la détresse, grâce au réconfort que nous recevons nous-mêmes de Dieu. » (2 Co 1,3-4).

‡ VINCENT JORDY  
ARCHEVEQUE DE TOURS

En ce temps de détresse, nous vous proposons aussi de prier chaque jour saint Martin, le patron de notre diocèse, prière inspirée de celles du Cardinal Honoré et de Monseigneur Aubertin.

Prière à Saint Martin,

Saint Martin,  
Toi qui as parcouru les routes d'Europe,  
Toi qui as vécu à la suite de Jésus en vrai disciple,  
Toi qui as partagé ton manteau avec un pauvre par amour du Christ,  
Toi qui nous aides à reconnaître son visage en toute personne pour servir et aimer,  
Toi qui as lutté contre le mal et qui es passé sur la terre en faisant le bien,  
Intercède pour nous en ces temps difficiles,  
Protège-nous en ces temps de détresse,  
Donne-nous d'être persévérants et de garder la paix dans les épreuves,  
Sois notre protecteur et conduis-nous sur le chemin de la vie éternelle.

+ Vincent Jordy

Notre Père - Je vous salue Marie